



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

# Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 10, n° 1, janvier 2021

## Mot du président

### Un nouveau début

Une nouvelle année commence, ce qui soulève habituellement des espoirs et la formulation de vœux qui ne se réalisent pas toujours à 100%. À ce moment-ci, je pense que nous nous souhaitons tous d'entrer rapidement dans une période de post-pandémie et un retour à une vie normale.

Entretiens, il nous faut bien prendre quelques décisions pour faciliter la traversée du désert qui affecte nos associations pendant la pandémie. Commençons d'abord par la question des assurances. Il y a trois ans, notre assurance responsabilité a été haussée de 50 \$ par année par association pour couvrir la responsabilité des dirigeants et des administrateurs. C'est ce qui explique pourquoi la FAFQ a déboursé près de 8200 \$ en assurance pour l'année 2019 (voir rapport annuel page 11). Alors que le coût modeste de nos assurances représente jusqu'ici un avantage, nous avons un peu l'impression de faire face à un irritant en 2021, alors que les associations ne pourront peut-être pas organiser d'activités sociales avant l'an prochain.

Étant donné que nous avons intérêt à maintenir nos assurances à un coût privilégié pour l'avenir, même si la

COVID-19 affecte le fonctionnement de nos associations de familles, il a été décidé par le conseil d'administration que la FAFQ allait assumer une part du coût de **l'assurance responsabilité civile** en 2021 pour toutes les associations en règle qui ont payé le coût de cette assurance en 2020. Cette proposition se limite cependant à l'année 2021. La contribu-



Michel Bérubé

tion demandée aux associations se limite donc à 20 \$ pour l'année.

Une autre décision a été prise en ce qui a trait au **taux de cotisation payable** par les associations. Il demeure à 2 \$ par membre individuel en 2021, sauf pour les « membres à vie » pour lesquels il est abaissé à 1 \$, mais pour 2021 seulement. Cela permettra d'évaluer l'impact d'une telle mesure sur le financement récurrent de la FAFQ, ce qui serait autrement difficile. Une décision pourra être prise en conséquence pour les années futures.

Ces décisions visent naturellement à diminuer les irritants qui peuvent inciter des associations à cesser leurs activités dans le contexte actuel. Nous ne devons pas perdre de vue que la pandémie va cesser de sévir un



jour. Ce n'est pas la première crise de ce genre que l'humanité traverse. Il y a toujours un lendemain.

Il est par ailleurs certain que ces décisions vont augmenter notre déficit pour l'année qui débute et nous obliger à puiser dans nos avoirs. Les cotisations à percevoir cette année pourraient bien être moins élevées que le loyer que nous assumons à lui seul, environ 13 000 \$ en 2021... Mais, nous ne sommes pas les seuls à augmenter un déficit pour traverser la crise que nous occasionne la COVID-19.

Nous devons tous nous donner du temps pour évaluer les effets de la pandémie sur notre avenir, ce qui sera plus clair lorsque les effets de celle-ci vont commencer à s'estomper. S'il faut gérer une certaine décroissance, nous pourrions alors le faire en meilleure connaissance de cause.



## 2020... Hommage à la planète des singes

Par Yves Boisvert

**T**out le monde connaît le célèbre film *La planète des singes* tiré d'un roman de Pierre Boulle, *best seller* de 1963 qui deviendra en 1968 un classique du cinéma de science-fiction avec Charlton Heston dans le rôle de l'astronaute. Celui-ci débarque de son vaisseau spatial croyant être sur une nouvelle planète. Il découvre avec horreur que les chimpanzés, gorilles et autres grands singes sont devenus maîtres de ce monde et que les humains vivant sur cette planète, sont les rats



de laboratoire. Le punch du film est à la toute fin, lorsque l'astronaute découvre que ce monde de cauchemar n'est pas une autre planète, mais la Terre...

Eh bien... Je sais pas comment vous dire le plus de la façon la plus diplomate possible mais, à voir les gens sur Terre en 2020, j'ai parfois l'impression que dans un avenir pas très lointain que l'intelligence des primates va dépasser celle des homos sapiens.

Lorsque vous avez un pays comme celui de nos voisins dont presque la moitié des habitants ont encore voté pour un individu qui ne croit pas à la science. Un personnage misogyne et raciste, dénué de savoir-vivre et de classe et qui vit dans une réalité alternative. Qui ment comme il respire et qui néanmoins arrive à chercher 70 000 000 de votes. Votes provenant de la droite religieuse, d'amateurs de théories de complots, de créationnistes, de suprématistes blancs. Inutile d'en dire plus. On pourrait refaire le film de 1968 avec un singe

dans le rôle de l'astronaute et c'est lui qui découvrirait avec horreur en 2020 que ce monde de cauchemar est la Terre...



Bon... J'exagère toujours un tantinet. Il faut néanmoins se poser des questions sur l'intelligence des foules. Plus une idée tordue ou un mensonge est véhiculé par un grand nombre, il devient vérité. Lorsque vous voyez des champions faire des marches de protestations contre le port du masque en parlant de complot et de leur liberté bafouée, il faudrait rappeler à ces individus que sortir avec un masque pour se protéger d'un virus mortel est à des années lumières que d'avoir à vivre dans un goulag au fond de la Sibérie. Le mot liberté ne doit pas servir à tout et à rien. Par respect à l'intelligence mais surtout à ceux et celles qui ont vécu ou qui vivent le vrai manque de liberté.

Vous me direz que les gens sont tannés d'être en confinement comme des singes en cage. Oui en effet, c'est plate. Mais pour les gens qui travaillent dans le domaine de la santé et surtout dans les hôpitaux, passer trois quarts de travail d'affilée au boulot parce qu'il y a débordement et un manque de personnel, ce sont eux qui sont en prison. Désolé si on ne verse pas une larme pour le singe qui fait la fête à 15 dans sa maison et se retrouve avec une amende et qui vient se plaindre ou l'idiot élu en voyage dans le Sud. Voulez-vous une oreille réceptive à vos malheurs? Une banane avec ça?

**Bonne et Heureuse Année 2021 !**



## Encore les Russes!

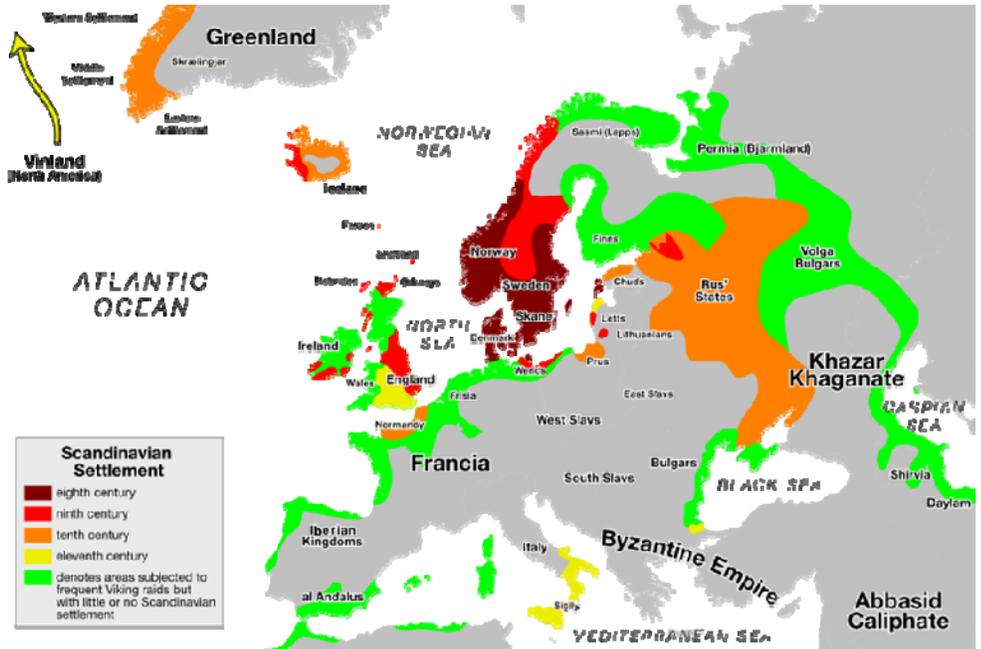
Par Michel Bérubé  
Président

Nous avons réalisé en 2020 comment un virus peut maintenant se répandre très rapidement à travers le monde. Par le passé, nos gènes ont voyagé moins vite à travers le temps et l'espace, mais ils ne se sont pas moins déplacés. Les Hommes du nord qui se sont autrefois établis en Normandie ou dans les îles britanniques ont ainsi essaimé de l'Islande à la Russie; certains sont même venus en Amérique.

Les Québécois qui ont des racines en Normandie peuvent par conséquent réaliser qu'ils ont aussi une lointaine parenté avec des hommes du Nord que l'on surnommait autrefois des « Rus ». La Russie a en effet hérité du nom de cette minorité dominante, tout comme la France a emprunté le sien à la tribu germanique des Francs et l'Angleterre à celle des Angles. La Russie apparaît d'ailleurs de la même couleur sur cette carte que la Normandie, l'Islande (en bonne partie), le Groenland et la Prusse (des établissements vikings du X<sup>e</sup> siècle).

En 1970, mon premier voyage en Europe m'a justement conduit en URSS, à Moscou et à Leningrad (redevenu St-Petersbourg depuis). Je n'avais que dix-huit ans. Cela se passait deux ans avant la *Série du siècle* opposant le Canada à l'URSS sur différentes patinoires, ici comme en Russie. Entretemps, j'avais eu l'occasion de suivre un cours sur l'Histoire de la Russie au CÉGEP. Inutile de préciser que mes confrères de classe ont beaucoup questionné, pendant cette série de 1972, le spécialiste de l'URSS que j'étais à leurs yeux. Bizarrement, mon voyage n'était pas ma première expérience impliquant la Russie, ni la dernière.

Au mois d'août 1968 s'était en effet tenu à l'Université de Montréal un rassemblement des clubs des Nations Unies pour étudiants. J'y ai participé. Les étudiants invités provenaient de différents coins du Canada et ils avaient été assignés dès le 1<sup>er</sup> jour, un lundi, à un pays dont ils devaient étudier le rôle au plan international. Nous étions quatre pour chaque pays représenté. Cela



devait se conclure le samedi suivant par une assemblée générale organisée sur le modèle de celles qui se tiennent à New York, dans l'édifice de l'ONU.

Nous étions deux participants de la même école et mon collègue avait été inséré dans la délégation de la France et moi, dans celle de la Tunisie. J'étais un peu jaloux et je pressentais que mon collègue, un grand gaillard dont le frère jouait alors dans la LNH (Jean Ratelle), allait s'approprier le rôle de porte-parole de la France. Je redoutais de plus que la délégation tunisienne n'ait pas grand-chose à se



Michel à l'âge de 18 ans, visitant Moscou.

mettre sous la dent. Dès la première journée, je me suis donc mis à rencontrer les autres délégations représentant des pays arabes, Algérie, Égypte, Syrie, pour tenter d'influencer l'agenda de l'assemblée générale à venir en fonction de nos intérêts communs. Mon initiative n'est



pas passée inaperçue et l'universitaire qui devait présider l'assemblée générale du samedi est venu me rencontrer avant même que la journée ne se termine. Je m'attendais à des reproches.

Il m'a au contraire expliqué qu'il n'y avait personne dans la délégation de l'URSS qui semblait apte à agir comme porte-parole. Je pouvais y être transféré si cela m'intéressait. Mon orgueil aidant et l'URSS pesant pas mal plus lourd que la Tunisie, j'ai accepté sur le champ. Mais, je n'aurais jamais pu prévoir ce qui allait se passer le lendemain. L'URSS et les pays du Pacte de Varsovie ont en effet envahi la Tchécoslovaquie dans la nuit du mardi au mercredi (20-21 août '68) pour mettre fin à une tentative de libéralisation baptisée le *Printemps de Prague*.

Nous avons d'ailleurs été réveillés dans la nuit pour apprendre que nous étions convoqués pour tenir le lendemain, comme les grands à New York, une assemblée générale spéciale portant sur cette crise. M'étant retrouvé porte-parole de l'URSS et en pratique des pays du Pacte de Varsovie, j'ai eu l'occasion de faire valoir plusieurs fois, sous des huées et des cris comme *Shame! Shame on you! Honte à vous!* les arguments officiels justifiant l'intervention soviétique. Le brassage de protestations soulevées aux dépens du porte-parole que j'étais fut même évoqué dans un article du *Montreal Star*, un journal disparu depuis. Ce fut tout une expérience!

Je n'aurais cependant pu deviner que la Russie allait revenir me hanter en 1992 alors que j'étais devenu fonctionnaire. Mon sous-ministre, feu Jean Pronovost, m'a fait venir à son bureau un bon matin, pour m'annoncer que nous devions recevoir un Russe. Il venait pour en savoir plus sur la sécurité sociale mise en œuvre au Québec. Au temps de l'URSS, on occupait les pauvres à des emplois plus ou moins fictifs sans autre forme de sécurité sociale. Comme ce n'était pas ma spécialité, j'ai rappelé au sous-ministre qu'il y avait d'autres personnes plus aptes que moi à faire une présentation sur ce sujet. Il a répliqué que je n'avais pas le choix, le ministre d'alors, feu André Bourbeau, ayant insisté pour que ce soit moi. Je ne savais pas trop quoi en penser, peut-être une forme de reconnaissance pour un de mes bons coups, mystère?

Après m'être préparé, je me suis rendu à cette rencontre quelques jours plus tard. Alors que je me dirigeais vers la salle de réunion du sous-ministre, la réceptionniste m'a redirigé vers la grande salle du ministre. J'ai répliqué que cette salle était bien trop grande pour deux personnes, ce à quoi elle m'a répondu qu'il y avait déjà

plusieurs personnes qui m'attendaient. Ce fut toute une surprise d'apprendre que mon interlocuteur était en réalité un ministre du gouvernement de Boris Eltsine, accompagné de plusieurs personnes. Il y avait là un interprète, un conseiller du ministre, un autre de l'ambassade russe, un représentant du ministère des Affaires extérieures du Canada, un agent de la GRC et quelques personnes de plus. Ils furent tous spectateurs d'un échange qui s'est déroulé entre moi et ce Russe via son interprète.

Lorsque la réunion a pris fin, l'interprète m'a adressé des remerciements au nom du ministre. Comme je me souvenais de quelques mots de russe appris à l'occasion de mon voyage de 1970, je me suis permis à mon tour de m'adresser au ministre russe à l'aide de ceux-ci. Je ne saurais jamais si le grand sourire qu'il m'a adressé est attribuable à mon accent coloré ou à la surprise qui se lisait chez l'interprète et d'autres participants. Ce fut là un autre moment inoubliable, un de ceux pour lequel on peut vraiment affirmer avoir ri dans sa barbe.

Plus récemment, nous avons dû refaire le site Internet de mon association pour le protéger des nombreuses attaques qu'il subissait à partir de robots qui sont très souvent localisés en Russie. Mon ordinateur a été lui-même bombardé de messages provenant d'inconnus dont l'adresse Internet se terminait en RU. Je suis d'ailleurs reconnaissant à Yves Boisvert pour le secours qu'il m'a apporté à ce moment-là. Un débat s'est également déroulé aux États-Unis sur l'implication des Russes dans l'élection de Donald Trump en 2016. Bon, on ne parle plus de la guerre froide et il y a plusieurs vedettes russes dans la LNH, notamment un Romanov qui devrait jouer pour le Canadien avant longtemps. Il y a aussi et surtout la vedette Alex Ovechkin. Mais, question de tourner le fer dans la plaie, j'ai une grande tante qui a épousé un Bérubé il y a plus de cent ans, un type qui ressemblait étrangement à Ovechkin!



Ceci dit, il semble y avoir bien des coups bas qui se font encore sous la table de nos jours, ce qui nous rappelle que la Russie n'est jamais bien loin et ce, même lorsque notre inquiétude collective est plutôt exacerbée par la Chine. Pourtant, nous ne devrions jamais sous-estimer nos « cousins » russes. Nous en avons plein les bras avec un virus, sans attraper un « vire-russe » en prime!

**Michel Bérubé, président**



## Wordy Normand et le « Passage de Mourmansk »

Par Mark J. Normand

Adaptation française de Richard Normand

La première fois que mon père Wordy « Pete » Normand (1926-2000) m'a parlé de son service militaire au sein de la Marine des États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale, c'était quand j'étais à l'école primaire. Cherchant dans ses affaires quelque chose d'original dans le cadre d'une présentation scolaire, j'ai trouvé des devises étrangères qui m'ont semblé bizarres. Il m'a alors raconté que ces vieux billets de banque étaient de l'argent russe, des roubles qu'il avait rapporté de la guerre.



Wordy « Pete » Normand

Comme, on nous avait appris dans les années 1960 que l'Union soviétique était aussi vilaine que le diable, j'étais intrigué qu'il soit allé en Russie, notre ennemi mais aussi fort impressionné. Wordy me dit : « Ce n'était pas très amusant. Les Allemands nous ont poursuivis jusqu'ici, et il faisait très froid. » Il lui était facile de me parler avec désinvolture de son voyage à travers l'océan Arctique jusque dans un port du nord de la Russie. À l'époque, cependant, l'aventure a été pénible. « Ce fut probablement le moment le plus stressant pour moi pendant la guerre », a-t-il avoué. Plus tard, j'ai découvert que ces souvenirs que mon père a conservés durant tant d'années, remontaient aux expéditions de convois maritimes menées sur le « Passage de Mourmansk ».

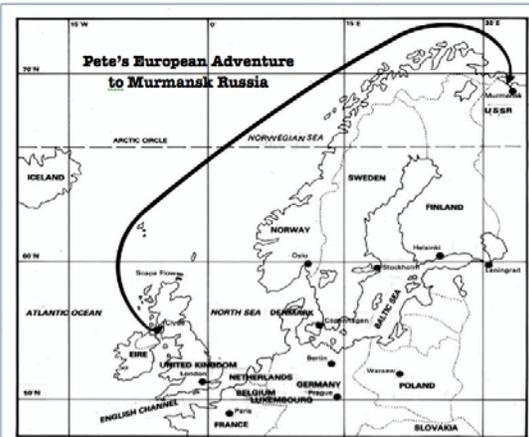
### L'ennemi de mon ennemi

L'Allemagne et l'Union soviétique se sont réunies et ont signé le Pacte de non-agression en août 1939. Ils ont convenu qu'il n'y aurait pas d'action militaire les uns contre les autres pendant dix ans. Le traité de non-agression de dix ans a duré moins de deux ans lorsque les forces nazies ont envahi l'Union soviétique en juin 1941. Les soldats allemands, forts de trois millions de personnes, ont rapidement poussé profondément dans le territoire russe et capturé les zones les plus industrialisées du pays. En désespoir de cause, les Soviétiques se tournèrent vers les nations alliées occidentales pour obtenir leur soutien.

Des accords furent rapidement conclus et les puissances alliées commencèrent à rassembler des armes, du carburant et d'autres fournitures militaires pour consolider les Soviétiques. Toutefois, il serait difficile de livrer les fournitures. Les Allemands ont coupé toutes les grandes routes terrestres et maritimes. Le seul transfert possible vers les ports soviétiques, principalement à Arkhangelsk et à Mourmansk, a été le passage via l'océan Arctique.

### Le Circuit Mourmansk

Au total, 40 convois aller-retour en provenance des États-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada ont navigué jusqu'au port soviétique de Mourmansk entre août 1941 et mai 1945, livrant des millions de tonnes de fournitures. Environ 1 400 *Liberty Ships*, des navires marchands, escortés par des navires de guerre de la Marine américaine, de la Royal Navy et de la Marine royale canadienne, livraient les fournitures essentielles à l'Union soviétique. Ces expéditions d'une dizaine de jours entre Loch Ewe en Écosse et la péninsule de Kola en Russie étaient identifiées sous le nom de « Le Passage de Mourmansk ».



Le voyage d'environ 1 500 milles (2 400 km) à travers l'océan Arctique n'avait rien d'une ballade agréable en mer. C'était une expédition dangereuse. Tout d'abord, les eaux de la mer sont glaciales, partiellement couvertes par la glace de mer tout au long de l'année et presque entièrement en hiver. Les vents étaient forts et les vagues étaient impressionnantes. Enfin, il

y avait la menace constante de l'ennemi. Les mines sous-marines allemandes, les sous-marins ou les *U-Boats*, et les avions de guerre pouvaient frapper à volonté. À la fin du conflit, quatre-vingt-cinq navires marchands alliés et seize navires de guerre de la Royal Na-



vy ont été perdus en mer. Des milliers de braves marins ont perdu la vie dans le *Passage de Mourmansk*.

## Wordy Normand, matelot 1<sup>re</sup> classe

Lorsque les États-Unis sont entrés en guerre, Wordy Normand était anxieux de s'enrôler, non seulement par patriotisme mais aussi pour le goût du voyage. Mais il y avait un problème : il n'avait que seize ans et donc trop jeune pour rejoindre les rangs de l'armée américaine. L'agent recruteur a dit à Wordy qu'il pouvait s'enrôler à dix-sept ans avec le consentement des parents. Le jeune adolescent comptait les jours. Dès le lendemain de son dix-septième anniversaire, il s'est inscrit à l'United States Navy.

En mai 1943, le matelot de 1<sup>re</sup> classe Wordy Normand a commencé à s'entraîner au *Armed Guards Center*. L'AGC était une force spéciale créée par la Marine spécifiquement pour former les recrues au service et à la défense des navires marchands américains. Après six semaines avec les *Armed Guards*, Wordy a été affecté à bord du *SS William Windom*, un cargo marchand moderne. Cet énorme cargo de 440 pieds de long (135 m.) et jaugeant 7 200 tonnes, était conçu pour transporter 10 000 tonnes de marchandises. Il était également équipé de canons de pont de quatre pouces et de batteries anti-aériennes. Le *William Windom* allait être le foyer de Wordy pour la prochaine année.

Accompagné de dizaines d'autres navires marchands, l'équipage du *William Windom* fit trois courses d'approvisionnement à Liverpool, en Angleterre, et au Loch Ewe, en Écosse, à



Convoi à l'approche de Mourmansk

la fin de 1943. Au terme de la troisième traversée en novembre qui le mena du port de New York aux Îles britanniques, on lui a appris qu'il ne retournait pas en Amérique. « Au lieu de cela, nous allons en Russie », a rappelé Wordy avec un air fier. « À l'époque, j'étais emballé. J'avais entendu toutes les rumeurs sur les convois précédents vers la Russie et j'ai pensé que ce serait une aventure ». C'était une aventure, d'accord, a-t-il ajouté, en atténuant son enthousiasme. « Quand nous sommes finalement revenus, j'ai prié pour que nous n'ayons jamais à faire ce voyage de nouveau ».

Le 15 novembre 1943, un convoi de dix-neuf navires marchands escortés par des navires de guerre quitte l'Écosse à destination de Mourmansk. Il s'agissait du premier convoi allié dans l'Arctique durant l'hiver 1943-1944. « Il a fait froid très vite et le soleil était absent. J'étais effrayé. L'anxiété était palpable. En fait, on flotte sur l'eau glacée dans une grosse boîte de conserve. Vous ne pouvez rien voir parce qu'il faisait sombre la plupart du temps. Vous vous demandez s'il y a des sous-marins allemands pointant ses armes sur vous. Avec un sourire, Wordy a ajouté : « Je n'ai jamais récité autant de chapelets de toute ma vie. »

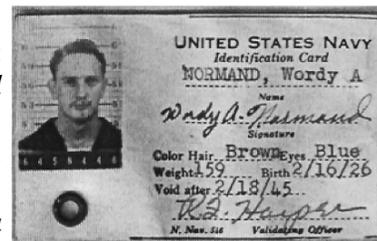
Le *William Windom* et les dix-huit autres navires marchands étaient accompagnés de quatre destroyers en « escorte rapprochée », de huit navires de la flotte de guerre ainsi que de neuf navires de guerre à « couverture lointaine ».



Le convoi arctique

Le convoi n'a pas été à confronté à l'aviation ou aux sous-marins allemands. Cependant, alors que le convoi allié s'approchait de la mer de Barents, le cuirassé allemand *Scharnhorst* appuyé de cinq unités de sous-marins était à l'affût. Cependant, l'impressionnante flotte a été en mesure de contourner la côte ennemie sans incident. Les navires sont arrivés à Mourmansk le 24 novembre, soit neuf jours après leur départ de la côte écossaise. Wordy Normand et ses coéquipiers ont passé près d'un mois à Mourmansk. Ils sont revenus au Loch Ewe le 1<sup>er</sup> janvier 1944, puis au port de New York le 27 janvier, sains et saufs.

**Wordy n'a pu être de retour à temps à sa base à la Nouvelle-Orléans. Il en a profité pour se prévaloir de sa permission annuelle lors de son arrivée en Louisiane. Il a bénéficié d'un congé de trois semaines en février 1944. Même si son service militaire était loin d'être terminé, il savourait néanmoins la douceur de la température et sa liberté temporaire en Louisiane après avoir enduré les rigueurs de l'océan Arctique.**



Tiré de : *Le Normand*, vol 26, no 3, septembre 2020



## Les ramancheurs

Les ramancheurs, personnages mythiques pour certains, mais bien réels pour d'autres, très efficaces pour certains mais charlatans ou criminels pour d'autres, n'ont pas osé exprimer la vérité par rapport à des gestes qu'ils ont posés. Ces vrais ramancheurs se nomment Noël Lessard et les autres de cette famille : Noël, son arrière-grand-père ; Richard, son grand-père ; Wilfrid, son père ; ses oncles et ses tantes ainsi que leurs fils et petits-fils et filles. Je ne les énumérerai pas tous afin de ne pas leur causer de problèmes. Ces hommes ont marqué la vie à Saint-Joseph et voici comment.

Le premier remonte probablement à l'été 1884. Richard Lessard à Noël partit pour un pèlerinage à Sainte-Anne-de-Beaupré parce que son petit-fils Archelas, fils de Philiass, ne marchait toujours pas à l'âge de 5 ans. Au retour du grand-père, le petit-fils marcha la longue descente à sa rencontre. Richard avait acheté un pendentif en or qu'il donna au curé pour le mettre au cou de la statue de Sainte-Anne dans l'église de Saint-Joseph-de-Beauce; on l'y retrouve toujours. Il est au nom de Richard à Noël Lessard. On croit que le fait d'être capable de ramancher vient de la croyance sans limite à la « bonne sainte Anne ».

Trois jours après la naissance d'Adelbert, Richard mourait, c'était le 20 novembre 1899. Nous savons peu de choses par rapport à Richard parce que cela fait longtemps qu'il est décédé.

Concernant Philiass, un fait mérite d'être rapporté. Il a réduit une cassure ouverte à la jambe d'un homme de Saint-Benoît-Labre, accident arrivé au moment où les médecins du temps voulaient lui couper la jambe parce que la gangrène allait s'y installer avec les dangers que cela comporte. Ses parents, frères et beaux-frères l'amènèrent chez Philiass Lessard, qui constata une fracture ouverte à la jambe; il plaça la jambe dans une attelle de sa fabrication et décida de le garder à sa résidence pendant le temps de cicatrisation.

Après que la blessure fut cicatrisée, il retourna l'homme chez lui avec des soins à appliquer. Une vingtaine de

jours plus tard, il revint chez Philiass pour faire vérifier l'état de sa jambe; ce dernier enleva l'attelle et demanda à l'homme de se tenir debout pour constater la solidité de la jambe. Philiass, n'étant pas satisfait du résultat, remit l'attelle et demanda à l'homme de continuer les soins et de revenir dans une vingtaine de jours. Le test fut alors refait à la satisfaction des deux et cet homme put continuer à travailler pour subvenir aux besoins de sa famille (neuf enfants en bas âge). Il offrit un montant d'argent que refusa Philiass, jugeant que cet homme en avait plus besoin que lui.

Celui qui prit la relève au décès de Philiass fut Archelas, qui exerça le métier jusqu'à son décès le 20 mars 1954. De son mariage jusqu'au moment où il devint ramancheur, il fut commis de magasin général et huissier du district judiciaire de Beauce. À la mort d'Archelas, malgré son travail de la terre, Adelbert, à la suite de plusieurs demandes, devint lui aussi ramancheur selon la même tradition que ses ancêtres, ne fixant jamais de prix et s'accommodant de ce qui lui était offert. Paul-Eugène, fils d'Archelas, a aussi exercé le métier, mais je ne connais pas les circonstances qui l'ont amené à aider ses concitoyens; il est décédé le 2 juin 1962.

Le dernier de ces ramancheurs décédés fut Luc, fils d'Adelbert, qui exerça la profession en remplacement de son père, de 1961 jusqu'à son décès survenu le 16 mars 1998.

Certains faits méritent d'être mentionnés: ramancher un médecin de Saint-Joseph un dimanche soir avant le souper; permettre à un Américain, parachutiste, à l'entraînement pendant la guerre du Japon, de retrouver la sensibilité de ses jambes afin de marcher sans béquilles et un dernier, qui n'a pas été rapporté dans les revues de la médecine, accéder à la demande d'un médecin orthopédiste du Minnesota de replacer les deux genoux de sa fille de 18 ans qui vivait en chaise roulante depuis quelques années.

Noël Lessard fut le ramancheur le plus connu de tous à travers l'Amérique et ses activités au Québec ont fait l'objet

d'un livre publié il y a quelques années. Il était avant tout un homme d'honneur capable de faire la différence entre ce qu'il pouvait accomplir ou non. Il a souvent conseillé à plusieurs personnes de consulter un médecin ou de se rendre à l'hôpital au lieu de leur mentir pour de l'argent et de leur faire espérer une guérison impossible de sa part. L'argent n'était pas ce qui le motivait à faire le bien. « Donnez-moi ce que vous pouvez et retournez chez vous le cœur en paix », voilà la façon de se faire payer.

Noël Lessard se rendit assez souvent aux États-Unis, soit à la demande expresse de quelqu'un, ou pour des visites « vacances » aux USA. Sur demande, il allait voir des équipes de football ou de baseball et assistait les médecins orthopédistes; il remplaçait certaines articulations et indiquait les précautions à prendre pour une guérison la plus rapide. Ces faits ne sont pas consignés dans sa biographie, mais il me les a racontés à son chalet lors d'une rencontre avec mon frère et moi.

La carrière de plusieurs ramancheurs a pu se poursuivre au Québec, malgré le contrôle des institutions, bien que plusieurs médecins, soit dans leur enfance, soit à un âge plus avancé, aient été eux-mêmes des clients de ces soins qui leur ont permis de vivre sans infirmités ou séquelles à long terme.

Les familles de ces ramancheurs ont vécu des moments difficiles à cause de l'envahissement de leur espace vital : maison, cour, temps, etc. C'est la raison qui a poussé Noël à construire une dépendance dans sa cour afin de soustraire ses proches de ce branle-bas incessant à sa résidence, mais ce n'était pas assez : les gens ne se gênaient pas pour sonner à sa porte même la nuit.

Ces ramancheurs, des hommes de bien, consciencieux et généreux, ont été harcelés toute leur vie de pratique par des gens qui ne savaient pas ce qu'ils disaient. Ils ont été mis à l'amende plusieurs fois mais, dans leur conscience, ils étaient incapables d'arrêter de faire le bien, qu'ils considéraient comme un dû à leurs conci-



## À quoi pouvait bien ressembler mon ancêtre?

Voilà le genre de questions que nous sommes sans doute plusieurs à nous poser. Lorsqu'il arrive dans le golfe Saint-Laurent au printemps de 1671, il y a 350 ans, mon ancêtre Damian Berrubé était quant à lui âgé de 24 ans.

Nous ne pourrions jamais savoir à quoi il ressemblait. J'aime cependant penser que nous pouvons avoir des airs de famille, lui et moi. Sur cette photo prise en 1975, non loin du quai de Cap-aux-Meules, je suis à l'avant d'un bateau de la famille Delaney, lequel servait en hiver lors de la chasse aux phoques. La photo a été prise par ma future épouse, Marie-Luce Lessard. J'avais 23 ans, à peu près l'âge de Damian à son arrivée en Amérique.

Comme stagiaire en droit, je travaillais sous la supervision de M<sup>e</sup> Fernand Deveau, un avocat originaire des Îles-de-la-Madeleine où il se rendait régulièrement. Cette année-là, nous y étions surtout pour déguster du homard avec quelques clients du bureau. Et le homard, fraîchement cueilli du matin, était effectivement très bon.



---

## Le courrier des lecteurs

Bonjour Monsieur Boisvert,

- Fascinantes seront les trouvailles à venir provenant du vieux disque dur.
- Impressionnantes, les recherches de Michel Bérubé sur sa famille.
- Intéressante, la lettre de Michel Langlois du courrier des lecteurs.

Bonne période des Fêtes malgré tout et méfiez-vous toutefois de Covid-19 qui semble vouloir s'inviter partout durant le temps des Fêtes.

Fernand Bastien, président  
Association des familles Plante

---

Les ramancheurs, suite de la page 7

toyens. Quant aux autres ramancheurs, ils ont aussi été considérés comme des charlatans et ont souffert de la « justice » et des journalistes sans retenue, incapables de différencier ces

gens des beaux-parleurs. Leurs familles aussi en souffraient : amendes salées et menaces de prison. Le Collège des médecins, en ne reconnaissant pas leur apport, incitait ces gens

honnêtes à commettre des actes « illégaux »; mais eux n'étaient pas poursuivis: ils étaient des intouchables.

Tiré de : Martin Lessard, L'Essart, vol 19, no 2



## Les enfants du paradis (1ère partie)

Naissances illégitimes à La Malbaie 1760-1850

par Mario Lalancette, Historien, Gatineau, Québec

Cet article a été publié dans *L'Écho des Murray Bulletin de liaison de l'Association des Murray d'Amérique* dans l'Édition 2010 Volume 7 – Janvier à juin

**L**a première partie de l'article concerne surtout les Murray mais se détourne rapidement sur le patronyme Gagné. On peut voir à la fin de l'article la liste des descendants de Marie-Victoire Gagné. L'association a presque tous les documents certifiant les baptêmes, mariages et sépultures. Une grande partie cette information s'est retrouvée à un moment ou l'autre dans des forums de discussion accessible par internet.

Jean-Yves Bellavance (235)

### Des origines des familles Murray de La Malbaie

En 1775, un ami de John Nairne, seigneur de Murray Bay, lui écrit d'Écosse : « *If I have the pleasure of seeing your sisters, I'll represent Mal Bay as the counterpart of Paradise before the fall : Catish will do for Eve, La Grange for Adam, and Dufour for the Devil* ». <sup>1</sup>

Le « Diable » de ce Paradis, c'est l'ancien « maître de la ferme de La Malbaie » Joseph Dufour. Devenu fermier du seigneur Nairne, au lendemain de la Conquête, il doit manifestement entretenir quelque rancœur

à l'égard du nouveau maître des lieux.<sup>2</sup> « Ève », c'est Catherine Ringuette (Catish-Catiche-Catherine) qui en 1753, à peine âgée de 12 ans, épouse Ambroise Boivin à Baie-Saint-Paul. Veuve et sans enfant, elle se remarie en 1756 à Jean-Baptiste Le Collen, pilote sur le fleuve. En 1762, le curé de Baie-Saint-Paul baptise Marie-Geneviève Le Collen en précisant qu'il s'agit de la « fille naturelle de Catherine Ringuette, femme de Jean-Baptiste LeCollen, prisonnier en Angleterre », sans identifier le père de l'enfant. Ce dernier est tout naturellement l'« Adam » de l'Éden malbaïen : François Imbeau dit Lagrange.<sup>3</sup> Catherine Ringuette étant incapable de prouver son veuvage, le couple vit donc en concubinage, chose sans doute vivement dénoncé par leur entourage.<sup>4</sup> Le seigneur protestant John Nairne devait faire preuve d'une plus grande tolérance à leur égard, vu sa situation matrimoniale et celle de son compère Fraser, chacun d'eux vivant en concubinage à cette même époque avec sa compagne de vie, comme nous l'avons vu. Le couple Imbeau-Lagrange/Ringuette entre donc au service du seigneur de Murray Bay et s'établit à La Malbaie, loin des foudres du curé de Baie-Saint-Paul qui lors des baptêmes de leurs enfants les déclare tous

« né de parents inconnus » ou mentionne le statut particulier des parents. Ces marques d'infamie seront maintenues lors des mariages de quasi tous les enfants Imbeau dit Lagrange à La Malbaie.<sup>5</sup>

Le premier enfant illégitime inscrit aux registres de La Malbaie en 1777 est une petite fille indienne, Marie. Le second est le dernier enfant du couple Imbeau-Lagrange/Ringuette, Pascal, né en 1777. En décembre 1777, une petite Madeleine, issue de parents inconnus, se révélera être le premier enfant de Geneviève (LeCollen/Imbeau) et d'Augustin Brassard qui la reconnaisse comme leur enfant lors de leur mariage en juillet 1778. Pascal et Madeleine feront usage du patronyme de leur père respectif leur vie durant.

### Le petit Ignace : Ignace Marié dit Murray

L'aîné des enfants illégitimes natifs de La Malbaie qui utiliseront le patronyme **MURRAY** au début XIX<sup>e</sup> s. est né le 14-7-1794 et baptisé le 2-8-1794 sous le nom de « Ignace Lazare »<sup>6</sup>. Deux documents conservés dans les documents personnels du juge à paix John Nairne permettent d'identifier ses parents.

*Je, Augustin St-Hilaire, de Murray Bay, reconnais devoir à*

la veuve Geneviève Marié, 12 minots de bon bled et 7 shillings en argent courant, lequel 12 minots de bled et 7 shillings, je promets payer à la dite veuve Geneviève Marié ou à son ordre à sa demande si elle me donne en même temps une quittance générale de toute demande précédente. Ne sachant écrire (X) 14 septembre 1796. Murray Bay or Malbay 15 septembre 1796 Ordre de conduire **Augustin St-Hilaire** à Québec prisonnier pour avoir refusé de trouver caution pour indemniser la paroisse de Murray Bay ou Malbaie de la nourriture et entretien d'un enfant bâtard qu'il a fait à la nommé **Marie Geneviève Marié**, veuve de la dite paroisse ou de paraître devant les juges à paix dans leur séance de quartier à Québec. Et il vous est enjoint de conduire le dit Augustin St-Hilaire prisonnier de paroisse en paroisse jusqu'à ce qu'il soit livré au geôlier à Québec. John Nairne, juge de paix et capitaine de milice. À tout capitaines et autres officiers de milice ou connétable dans ces différentes paroisses de milice depuis La Malbaie jusqu'à Québec.<sup>7</sup>

Fermier depuis 1793 de la terre de la Comporté du domaine seigneurial de Malcolm Fraser, **Augustin GUÉRIN dit ST-HILAIRE**, fils de Guillaume Guérin dit St-Hilaire et Marie Michel, épouse le 23-1-1786, à Baie-Saint-Paul, Marie-Jeanne Simard. Il meurt à La Malbaie le 2-5-1807 laissant huit enfants légitimes, dont le petit Isidore né le même jour

qu'Ignace-Lazare, mais baptisé un jour avant son demi-frère adultérin.<sup>8</sup>

La « veuve Geneviève Marié » est née **Marie Geneviève Jeanmont** à St-Roch des Aulnaies, le 18-7-1750. Sixième enfant de Jean Hamond (1715-1760) et d'Angélique Pelletier (1721-1756), elle épouse à l'Île-aux-Coudres en 1775, **Charles (Amable-Antoine) Marié**, fils de feu Antoine Marié et Catherine Savard. Marié meurt avant mai 1792 en laissant six enfants à sa veuve qui convole en secondes noces en 1797 avec Joseph Gravel. Le 21-03-1802, le notaire Sasseville procède à l'inventaire des biens de feu Antoine (sic) Marié, à la requête de sa veuve Geneviève Jeanmont, pour trois enfants mineurs. On n'y fait aucune mention d'Ignace puisqu'il n'est pas issu du couple Marié/Jeanmont. Par contre, dès le lendemain, Gravel et Jeanmont font donation de leurs biens à Antoine Marié fils, devant le même notaire et demandent à leur donataire de nourrir ses frères et sœurs tant qu'ils resteront en travaillant pour lui et « de loger comme frère et sœur le petit Ignace jusqu'à son mariage donnant pareillement son travail. »

Au cours des premières années de sa vie, Ignace semble avoir été tenté d'utiliser le patronyme de ses frères et sœurs. Ignace **MARIÉ** est parrain le 15-10-1808 d'un neveu, puis d'une nièce le 5-4-1811. Pourtant, en octobre 1812, Ignace

**MURRAY** appose sa marque sur une pétition d'allégeance envers la Couronne britannique.<sup>9</sup>

Le 25-4-1815 (Not. Chiniquy), héritière de son fils Jérémie Marié, la veuve Charles Marié (sic) vend une portion de terre au Cap-à-l'Aigle pour payer les dettes du défunt. Peu après, le 20-1-1816 (Not. Chiniquy), la « veuve de Charles Marié et épouse de Joseph Gravel » désigne **Ignace MURRAY**, son cher et bien-aimé fils, comme légataire universel. Ignace renonce à ce lègue ou sa mère le déshérite, car elle désigne Louis Tremblay, de Cap à l'Aigle, comme son donataire et légataire universel le 14-03-1817 (Not. Chiniquy, donation et testament), confirmant le tout dans un nouveau testament le 10-11-1821 (Not. Huot). Elle prie Tremblay de remplir ses charges envers ses enfants « Antoine, Victoire, Marie, Élisabeth et Suzanne, Ignace **Marié** et Louis Gravelle. » Pourtant lors de son mariage, le 9 janvier 1821, Ignace est déclaré « Ignace Murray, laboureur, garçon majeur, de cette paroisse » sans mention de ses parents, mais en présence de son demi-frère Louis Gravel.

Un document démontre clairement le glissement possible du patronyme **MARIÉ** vers celui de **MURRAY**. Un procès-verbal rédigé le 26-7-1822 par le Grand voyer local (responsable de la voirie) concernant la concession Saint-Charles de la seigneurie de Murray Bay, mentionne Ignace **MARIÉ** parmi les propriétaires, mais une contestation enregistrée le 2 décembre suivant relève

parmi les nombreux vices de procédure du document précédent qu'il ne s'agit pas d'Ignace **MARIÉ**, mais bien d'Ignace **MURRAY**, qui est lui-même au nombre des opposants au dit procès-verbal. Le « petit Ignace » n'utilisera plus par la suite que le nom de **MURRAY**.<sup>10</sup>

Dans le cas d'Ignace Lazare, le patronyme de sa belle-famille **MARIÉ** pourrait donc être à l'origine de son usage du patronyme **MURRAY**, mais si ce glissement phonétique a pu se produire, c'est parce qu'un autre enfant bâtard de La Malbaie utilisait déjà ce dernier patronyme. Ignace aurait opté ou aurait été convaincu d'utiliser le patronyme **MURRAY**, d'une part parce que celui qu'il utilisait illégalement lui ressemblait, et d'autre part parce que le patronyme **MURRAY** était déjà associé par son entourage à son statut d'enfant illégitime.

### Pierre Murray

Le cas de **Pierre, Peter ou Pitre Murray** est lui aussi élucidé à partir de documents similaires à ceux qui révèlent les origines d'Ignace Murray. Au registre paroissial de La Malbaie, le 28-11-1798, l'abbé Keller baptise Pierre, né ce même jour de parents inconnus, en présence du parrain Pierre Dufour et de la marraine Charlotte Corneau, cultivateurs.<sup>11</sup> Encore une fois, nous trouvons dans les papiers John Nairne, juge à paix de la paroisse, une obligation (bound) datée du 10-12-1798 que nous résumons ici :

**TITRE : Concerning Peter Murray born at Murray Bay 28Th nov 1798 (Traduction :) François Imbeau dit Lagrange habitant de la paroisse de St-(Stephen=Etienne) ou Malbaye et Pascal Imbeau dit Lagrange, laboureur, de la dite paroisse, s'engagent fermement envers Nicolas Lafrance, Jean-Marie Malteste et Joseph Claveau, marguilliers et responsables des pauvres de la paroisse la somme de vingt-cing livres courantes du Bas-Canada ou cent dollars espagnols. La condition de cette obligation tient à ce que Marie Gagné, de cette paroisse, femme célibataire, a librement déclaré sous serment devant John Nairne et Malcolm Fraser, écuyers, deux juges à paix de Sa Majesté pour le district de Québec, que le 28 novembre dernier, dans la dite paroisse, elle a été délivré d'un enfant mâle bâtard et que le dit enfant est susceptible de devenir à la charge de la dite paroisse et a chargé le ci-devant nommé Pascal Imbeau de lui avoir fait cet enfant bâtard. Obligation signée et délivrée par John Nairne et Malcolm Fraser (signatures) (le texte a été écrit par Fraser, mais l'intitulé à l'endos est de la main de John Nairne); Marques : François X Imbeau et Pascal X Imbeau (apposent leur X entre leur nom écrit par Fraser)** <sup>12</sup>

Pascal Imbeau dit Lagrange est nul autre que le petit Pascal, né de parents inconnus en 1777

à La Malbaie, dernier enfant du couple Imbeau-Lagrange/Ringuette. Pascal Imbeau s'exile dans les Postes du Domaine du Roy plutôt que de s'établir à La Malbaie. La somme de 25 livres est importante et c'est peut-être le seul moyen que le jeune homme a trouvé pour se libérer de sa dette. Mais il ne reviendra jamais s'établir à La Malbaie.<sup>13</sup>

À l'endos du document rédigé par Malcolm Fraser, on retrouve un titre ajouté de la main de John Nairne, juge à paix : **BOUND FOR PETER MURRAY 28th nobr 1798**. Les Imbeau sont au service de Nairne depuis plus de trente ans et l'enfant semble avoir vécu le reste de son existence dans l'entourage de cette famille et de la famille Nairne. Le nom **MURRAY** n'apparaît pas dans le texte de l'obligation : Nairne l'aurait donc ajouté entre 1798 et 1802, peut-être au moment où sentant la fin proche il met de l'ordre dans ses affaires en 1801. A-t-il choisi d'attribuer à ce petit pupille de la paroisse le nom de son lieu de naissance? La chose semble plausible : Nairne a sans doute voulu proposer à son entourage d'attribuer ce nom de famille à l'enfant afin de lui rappeler son lieu de naissance qui, pour Nairne, s'appelle **MURRAY BAY**.

Le nom de Peter Murray ne réapparaît dans nos sources que le 8-12-1812 lors d'une prestation de « serment d'allégeance et de fidélité à Sa Majesté ». <sup>14</sup> Pitre Murray reçoit une concession de terre de Madame Nairne le 12-9-

1814 (Not. Lévesque), soit 6 arpents par 17 à même le domaine seigneurial, le tout ratifié cinq ans plus tard par les deux héritières domaine, Madie et Mary Nairne. Pierre ou Peter Murray est définitivement un « privilégié » des Nairne, en tant que membre de la famille Imbeau-Lagrange/Ringuette qui est alors au service des seigneurs depuis plus de quarante ans.<sup>15</sup>

Lors de son mariage le 16-9-1817 avec Élisabeth Gilbert, Pierre Murray est décrit comme un « enfant naturel » (entre parenthèse), « laboureur âgé de 18 ans et quelques mois, de cette paroisse ». Sont présents à ses côtés, Pierre (qui signe Peter) et Alexandre McNicoll ainsi que leur cousin Simon Godreau. Par la suite, le prénom Pierre persiste dans les registres paroissiaux, mais le patronyme varie de Murray vers Murray et même Muré, au goût des prêtres officiants, Murray ne sachant pas signer. C'est avec le très familier prénom « Pitre » qu'il apparaît au recensement de 1825, puis dans celui de 1852, il est recensé comme étant Pierre Murray, domestique du seigneur John (McNicoll) Nairne, fils de Peter McNicoll, et il travaille au manoir en compagnie de sa fille Elisabeth Murray et de sa tante Marie Imbeau-Perron. C'est le lien de service ou de « clientélisme » qui ici se poursuit entre les Imbeau-Lagrange-Murray et la famille Nairne depuis bientôt 100 ans.

Avant les années 1830, aucun autre enfant illégitime n'a reçu le nom de Murray à sa naissance ou peu après sa nais-

sance, comme Pierre Murray. Il semble cependant que le choix proposé par John Nairne et retenu par Pierre Murray soit bien la source d'inspiration première de l'usage de ce patronyme écossais pour désigner d'autres enfants illégitimes natifs du lieu dit Murray Bay.

### Joseph MARIE dit IGNACE dit MURRAY dit GAGNÉ

Si l'histoire des patronymes de Pierre « MURRAY » et d'Ignace « MARIÉ dit MURRAY » est originale, elle est beaucoup plus simple que celle du nom de famille d'un autre enfant illégitime : Joseph-Marie dont les origines nous sont aussi connues par le même procédé que dans les cas de deux précédents. Le juge à paix local intervient le 1-03-1802 alors que Louis Bouchard, 60 ans, ancien capitaine de milice de La Malbaie et un des paysans les plus aisés de l'endroit, écrit à Malcolm Fraser :

**Monsieur, Comme vous êtes rendu caution pour moi que l'enfant dont la nommée Marie Gagné est enceinte et qu'elle a fait serment que j'en suis le père, ne sera pas à charge de la paroisse, je promets et m'oblige de vous tenir quitte envers la paroisse de la Murray Bay ou Malbaye et toutes autres et promet payer la somme de deux piastres par mois à telle personne que vous nommerez pour le profit de cet enfant et cela pour un an de ce jour au cas que le dit enfant vive si longtemps et de continuer de payer cette somme jusqu'à ce que je**

**trouve à le placer ailleurs qu'avec sa mère ou que je prenne sur mes charges ou jusque à ce qu'il soit capable de gagner sa vie. Je suis, Monsieur, votre très obligé et très humble serviteur LouisX Bouchard (marque) Endos : à Monsieur Malcolm Fraser, seigneur de Mount Murray) Signé et livré en présence de John Nairne JP (juge à paix)**

À ce document s'ajoute une reconnaissance de dette ou obligation envers la paroisse : « *Bond by Louis Bouchard et Malcolm Fraser pour indemniser la paroisse : Reconnaissance de paternité par Louis Bouchard le 1<sup>e</sup> mars 1802 en faveur de la paroisse représentée par William Bilodeau, Étienne Pedneau et Jean Brassard ; 100 livres du Bas-Canada. Marie Gagné, single woman, après examen volontaire sous serment déclare être enceinte d'un bâtard et le père en est Louis Bouchard. Payable avant 1<sup>e</sup> mars 1802 (Témoins) Louis Bouchard (qui appose son X)* »<sup>16</sup>

Le 25 avril suivant, Malcolm Fraser écrit un billet à sa voisine, la fille aînée de John Nairne : *Je prie mademoiselle Magdalene Nairne de se charger de recevoir et d'appliquer la somme mentionnée dans la lettre de l'autre part au profit de l'enfant mentionné de l'autre côté et dont Marie Gagné a été accouché il y a quelque temps. Malcolm Fraser*

Le 15-3-1802, le baptême de « Joseph Marie, né de parents inconnus » le huit mars précédent est inscrit au registre paroissial de La Malbaie. Son double prénom

semble composer de ceux de sa mère, Marie Gagné, et de son parrain Joseph Bilodeau.

Louis Bouchard, capitaine de milice, marié mais sans enfant, finira tranquillement ses jours dans la paroisse : de son vivant, on ne retrouve aucune trace de lien direct entre lui et son fils adultérin. La somme exigée est quatre fois supérieure à celle demandée aux Imbeau-Lagrange. Est-ce parce que la faute du vieux capitaine de milice est plus grave? Peut-être, car dans son cas, comme pour Guérin St-Hilaire, il y a eu adultère, mais ce qui joue sans doute davantage c'est le fait que Bouchard est une élite locale, paysan bien nanti et sans enfant, mais qui n'est pas aussi étroitement lié aux Nairne que les Imbeau-Lagrange. Lors de son mariage avec Élisabeth Simard, en 1825, Joseph est simplement présenté par son prénom et comme un « journalier de cette paroisse ». Le 6-5-1826, Pierre Murray agit comme parrain du premier enfant de Joseph, preuve d'un lien étroit entre ces derniers. Par contre, l'enfant est baptisé « Marie Ignace », fille légitime de « Joseph Ignace ». La même situation se répète en 1832, lors du baptême de Thomas Ignace, troisième enfant de Joseph. Pourtant, en 1829, son fils Siméon est baptisé lui aussi à La Malbaie en tant que fils légitime de « Joseph GAGNÉ ». Refuse-t-on en 1832 à Joseph le droit de faire à nouveau usage du nom de famille de sa mère? Il se contente donc du prénom de son

grand-père Gagné, affichant ainsi à tout le moins sa filiation avec la famille d'Ignace Gagné.

En 1831, le recenseur inscrit un « Joseph MURRAY » qui réside dans la concession de Rivière-Mailloux, avec sa femme et deux enfants (sans doute Marie et Siméon) sur la terre de Jean Maltais, donataire de Louis Bouchard. Tout indique qu'il s'agit bien de notre **Joseph Marie Ignace Murray Gagné**. C'est là, pour l'heure, le seul lien trouvé entre lui et Louis Bouchard, décédé en 1823.<sup>17</sup>

Joseph Gagné et sa famille migrent vers Rimouski entre 1832 et 1835. Le couple y fait baptiser François-Xavier Gagné le 21-6-1835 le père utilisant à nouveau le nom de Joseph GAGNÉ.<sup>18</sup> Les pièces du puzzle tombent définitivement en place vingt ans plus tard : le 14 mai 1857, à St-Fidèle de Mount-Murray, lorsque François-Xavier Gagné dit Murray, de Rivière-aux-Canards, fils de feu Joseph Gagné dit Murray et Élisabeth Simard de Rimouski, épouse Adélaïde Boulianne, avec une exceptionnelle dispense du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> degré. La mariée est la petite-fille d'un autre enfant illégitime né à La Malbaie, Agathe (dite Gagné), épouse de Bernard Boulianne, dont nous résumerons ci-après l'histoire. Chose certaine, Joseph Marie Ignace Gagné dit Murray et cette dernière est frère et sœur et tout indique que ce ne peut être que par leur mère, Marie Gagné. 

À suivre...

## Notes

1. L'auteur de la lettre ignorait que Joseph Dufour était décédé l'année précédente. Archives nationales du Canada (ANC), MG23 GIII 23, Fonds John et Thomas Nairne, (FN), Vol.3, Entry Book (EB), p.57 : Alexandre Gilchrist à John Nairne, 28-1-1775.

2. Un premier fief concédé sur les rives de la rivière Malbaie en 1653 est réuni au Domaine du Roi en 1667. Reconcédé en 1672, il est acheté par le Roi en 1724 et réuni à son Domaine. Ancien huissier royale(1736), Joseph Dufour était « maître de la ferme du Roi à La Malbaie » en 1750. Archives nationales du Québec (ANQ), 03Q\_E1,S1,P2826 ; Roger Lemoyne, La région de La Malbaie, 1535-1760. Textes et documents. Musée régionale Laure-Conan, La Malbaie, 1983 : 169-174. En 1762, James Murray, premier gouverneur britannique du district de Québec, octroie à John Nairne le fief de **Murray Bay** sur la rive ouest de la rivière Malbaie tandis que Malcolm Fraser obtient celui de **Mount-Murray** sur la rive opposée. Les deux militaires ont sans doute voulu remercier leur bienfaiteur en utilisant son nom dans les toponymes retenues pour leurs seigneuries respectives. Les terres autrefois mises en valeur par les soins appréciés du fermier Dufour ont servi de base à la mise en place du domaine seigneurial de John Nairne, dont Dufour était un des fermiers jusqu'à son décès.

3. Né vers 1737 selon son âge au décès 9-7-1823 à La Malbaie(LM). Une liste d'immigrants mentionne un François Lagrange venu de Bordeaux au Canada en 1752 (PRDH). Dans toutes les sources notariales, administratives ou seigneuriales, les patronymes Imbeau ou Lagrange sont utilisés pour désigner les enfants de François Imbeau dit Lagrange et Catherine Ringuette, mais, sauf exception, l'Église s'y refuse. Le nom de Lagrange s'effacera au profit du

patronyme Imbeau dont l'orthographe varie beaucoup : Imbeaut, Imbeault, Imbau, Imbaut, Imbault, Imbost, etc.

4. En 1780, James Thomson, ancien compagnon d'armes de Nairne et Fraser, est de passage à Baie-Saint-Paul où il voit une fosse ouverte dans le cimetière et s'informe de l'origine de cette situation. On lui apprend qu'il s'agit du corps d'une jeune fille qui devait épouser un Écossais, apprenti chez M. Nairne ; enceinte, elle tenta d'avorter. Son geste lui fut fatal et le curé décida de l'inhumer sans cérémonie religieuse et de l'exposer ainsi afin de donner exemple aux jeunes filles de la paroisse. Raymond BOILY, *Le guide du voyageur à la Baie-Saint-Paul au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Leméac, 1979, p.120.

5. Parfois un officiant enregistre l'enfant du couple Imbeau-Lagrange/Ringuette comme légitime, alors qu'un autre attribue le patronyme du père à l'enfant du couple qu'il considère illégitime(1766). Tout indique que François Imbeau n'a jamais refusé de reconnaître sa paternité. C'est l'Église qui y fait obstacle. Ainsi, tout comme pour leurs aînés François et Geneviève, et même si certains d'entre eux ont été déclarés légitimes lors de leur baptême, Jean, Félicité et Marie-Anne Imbeau ou Lagrange ont été privés de patronyme lors de leur mariage respectif ou leurs parents n'ont pas été mentionnés (1790-1791). Par contre, en août 1792, le nouveau desservant de La Malbaie célèbre le mariage de leur sœur « Marie Imbost », fille de François Imbost et Catherine Ringuette avec Antoine Perron. La mariée était enceinte et le curé ajoutera la mention de conception pré-nuptiale en latin dans la marge lors du baptême du petit Antoine en février 1793. L'arbitraire du prêtre officiant entre en jeu clairement quand vient le temps d'imposer ou non une marque d'infamie quelconque au registre officiel.

6. Le double prénom de l'enfant semble emprunter à son parrain Georges-Ignace Lassart, marchand cabaretier à La Malbaie, d'origine allemande, <http://archiver.rootsweb.ancestry.com/th/read/QUEBEC-HESSIANS/2007-01/1168821228>. Sa femme, Catherine Couturier dit Sanschagrin est la demi-sœur de Charles Antoine Marié, défunt mari de Geneviève Jeanmont. Le prénom Lazare n'apparaît nulle part par la suite.

7. ANC, FN, vol.3, Scot book (SB): 126-127.

8. Not. Lévesque, Inventaire après décès d'Augustin Guérin dit St-Hilaire, 1-7-1807. Il n'y a aucune autre mention d'Ignace dans toute la documentation que nous avons pu consulter sur son père adultérin.

9. Musée régional Laure-Conan(MRLC), Fonds Cabot, 4941-4945. Peter Murray y appose la sienne en décembre 1812.

10. ANQ-Q, E2, Grand Voyer, Voirie Québec, La Malbaie : 983-1061 : « Procès-verbal qui fixe et règle la portion nord du chemin de front de la concession St-Charles (etc.) » et « Opposition », feuillets 1038 et 1045 (1822).

11. Le prénom de l'enfant lui vient de son parrain, petit-fils du « Diable » Joseph Dufour, qui épouse à Québec en 1817 la protestante Christine Hewett, fille d'un autre fermier de Nairne, John Hewett. Charlotte Corneau, enceinte d'au moins six mois, épouse précipitamment à La Malbaie en juillet 1800 Alexandre McNICOLL, fils d'un autre fermier de Nairne, Duncan McNicoll.

12. ANC, FN, Vol. 5, « Legal Paper ».

13. ANC, FN, Vol. 3, EB, p.471 et 505, Lettres de John Nairne à ses enfants Thomas et Mary (qui sont en Écosse), Québec, 1-10-1800, Murray Bay 16- 9-1801. Nairne donne des nouvelles de la famille Imbeau-Lagrange à ses enfants ce qui confirme leurs liens étroits avec les Nairne. Pascal Lagrange est toujours au service des Postes du Roy en juillet 1802

selon ANC, «Neil McLaren's Post journal kept at Chicoutimi, 1800-1805 » MG 19, D5. Les 25 livres du Bas-Canada équivalent à 100 piastres espagnoles ou 600 livres françaises : une maison de bois en bon état vaut 50 piastres, un bon cheval 25, une paire de boeufs 20; une charrue 3, un hache, une faux et un bon chaudron 2, autant d'éléments de base pour une exploitation paysanne bas-canadienne.

14. MRLC, Fonds Cabot, 4941-4945. Ignace Murray signe dès octobre 1812.

15. Pierre Murray est parrain de Flavie Simard, le 3-12-1814. Not. Lévesque, Concession de terre au sud de la concession de Rivière Mailloux, 12-9-1814; Not. Chiniquy, Ratification, 29-10-1819; Not. Huot, Déclaration au terrier seigneurial le 2-2-1824 : le notaire y enregistre un arpentage du 2-7-1824 et une concession du 12-07-1824 pour Pitre Murray. En 1818, sa tante Marie-Anne Imbeau (épouse de Joseph Tremblay, île-aux-Coudres 1790), habitante cultivatrice, reçoit du côté sud de la rivière Mailloux, à proximité de son neveu, une terre de 120 arpents aussi détachée à même la réserve forestière du domaine seigneuriale. Le tout confirme le lien de « clientélisme » entre la famille Imbeau-Lagrange et la famille seigneuriale plutôt que de liens de sang secrets.

16. ANC, FN, Vol. 5, « Legal Paper ». L'enfant n'étant pas encore né n'est donc pas identifié. Un autre enfant illégitime prénommé Joseph est né en 1805, mais l'âge au décès de Joseph Murray indique bien qu'il est né en 1802.

17. Not. Dionne, 8-11-1805, Donation de Louis Bouchard, ancien capitaine de milice de Murray Bay et sonépouse Marie-Anne Bluteau, à Jean Maltais. Not. Lévesque, 9-7-1808, Testament de Bouchard et sa femme en faveur de Jean Maltais. La donation prévoit la construction d'une maison pour le couple de donateurs et la veuve meurt à 98 ans le 2 janvier 1847.



## Le coin du geek

Par Yves Boisvert

### Mes recommandations et souhaits pour 2021

Depuis quelques années, j'ai vu venir beaucoup de choses à l'avance, comme le vol de données, le piratage et le vol d'identité.

Un nouveau vol par Internet va faire son apparition bientôt. Celui des fausses plateformes de visionnement en ligne. Je vois passer des choses sur mon courriel qui me disent que les voleurs sont à peaufiner leurs méthodes. Voici la façon dont ils vont procéder...

Vous allez recevoir un faux courriel de Netflix ou Amazon à l'effet qu'ils offrent un super spécial d'abonnement. Vous allez cliquer sur le lien et remplir le formulaire en choisissant le forfait que vous voulez. Ensuite, évidemment, vous inscrivez votre numéro de carte de crédit, son expiration et le numéro d'autorisation à l'arrière. Puis vous allez appuyer sur le gros bouton pour confirmer la transaction. Vous recevrez ensuite un message par courriel vous disant que votre transaction n'a pas été acceptée. Vous demandant d'essayer plus tard, le site étant temporairement en maintenance. Sinon, vous allez possiblement recevoir un message disant que la transaction devrait prendre une vingtaine de minutes...

Pendant ce temps, les voleurs avec votre numéro de carte et toutes les informations qui viennent avec, vont en profiter pour faire des transactions... Genre l'achat de bitcoins, **Attention, Netflix, Amazon et autres services de visionnements ne vous enverrons jamais de courriel sans mentionner votre prénom ou nom complet.** Si vous recevez un message dans le style : bonjour robertvachon@untel.com, vous avez des petits c... qui vont à la pêche...

### Quel antivirus utiliser en 2021?

Sincèrement, il est difficile d'en recommander un. L'important est d'en avoir un. Comme je l'ai déjà dit dans cette chronique, il est plus important de **changer vos mots de passes régulièrement** et de ne pas avoir qu'un seul qui sert à toutes les saucés, c'est exactement le genre de chose à proscrire. **SVP, mettre vos mots de passes dans un livre ou carnet papier et placez-le dans un endroit sécuritaire.**

### Sécuritaire Internet?

Pantoute! Mais les gens laissent volontairement leurs informations personnelles sur Facebook et sur d'autres sites Internet. Ne soyez pas surpris si vous recevez des courriels de personnes qui vont à la pêche...

### Dans un monde idéal...

Dans un monde idéal, le courriel actuel n'existe plus. Il a été remplacé par un service qui ne prend que les courriels avec codes d'identifications. Plus de courriels bidons. Donc, plus de hackers et plus de trolls non plus sur Twitter et autres réseaux sociaux car ils devront s'identifier. Ça va venir éventuellement, mais ça va prendre encore quelques incidents fâcheux avant que ça se fasse. Les gouvernements réagissent, mais agissent rarement avant que la m... arrive.